

13 février 2019
Français
Original : russe

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et l'état d'avancement des travaux
de normalisation des noms géographiques**

Rapport du Bélarus

Résumé**

En République du Bélarus, les activités liées aux noms géographiques sont régies par la loi du 16 novembre 2010 y relative, qui a été élaborée dans le respect du principe de bilinguisme consacré par la Constitution de la République (le biélorusse et le russe sont les langues officielles et le biélorusse la langue nationale).

Les travaux de normalisation des noms géographiques sont coordonnés par la Commission de toponymie du Conseil des ministres de la République du Bélarus, qui est composée de 24 membres : représentantes et représentants de ministères et d'administrations locales, membres de l'Académie des sciences du Bélarus, universitaires et cartographes. La composition actuelle de la Commission de topographie a été approuvée en mars 2018.

Les noms géographiques du pays sont consignés dans le catalogue national des noms géographiques de la République du Bélarus, accessible au public à l'adresse <http://maps.by>.

Au 1^{er} janvier 2019, le catalogue comptait 36 461 noms géographiques. En 2018, les responsables de la gestion du catalogue ont exploité 50 textes normatifs (en majorité des décisions prises par des administrations locales) et apporté ainsi 192 modifications au catalogue.

Les noms géographiques sont consignés dans le catalogue en biélorusse et en russe, ainsi qu'en caractères latins selon le système national de translittération approuvé à la dixième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, en 2012.

* [GEGN.2/2019/1](#).

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/43/CRP.43) a été établi par Irina Borodich, du Comité des biens publics de la République du Bélarus. Il peut être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/1st_session_UNGEGN.html.



Sur les cartes produites à l'intention des touristes étrangers, les noms géographiques biélorussiens sont écrits en caractères latins. Des cartes de ce type sont en cours de publication en prévision des deuxièmes Jeux européens, qui se tiendront à Minsk du 21 au 30 juin 2019.

Les données du catalogue servent à mettre à jour chaque année la section consacrée au Bélarus du bulletin d'information électronique recensant les changements de nom des entités géographiques des États membres de la Communauté d'États indépendants.

Ce bulletin d'information fait état des changements de nom des unités administratives ou territoriales de la République du Bélarus intervenus depuis 1997. Vingt-cinq lieux ont été ajoutés en 2017 et soixante-trois en 2018. Au 1^{er} janvier 2019, le bulletin d'information comprenait 1 031 noms géographiques.

Depuis 2012, la République du Bélarus procède à la normalisation de ses odonymes dans une optique d'harmonisation en biélorusse et en russe. Les odonymes du pays sont consignés par localité dans le cadastre de la République du Bélarus, disponible à l'adresse <http://nca.by>.

Pour faire progresser la toponymie au Bélarus, il est prévu notamment de normaliser et d'harmoniser tous les noms existants, de compléter le catalogue national et de publier les textes de référence et les directives qui permettront d'optimiser le travail des services de l'État et des personnes morales et physiques (y compris les entrepreneurs) qui exercent des activités liées aux noms géographiques.
